

Procès-verbal du Conseil Municipal
Commune de LA CHAPELLE-AU-RIBOUL
Séance du 07 Janvier 2021

Convoqués le 19 décembre 2020

Affiché le 19 décembre 2020

L'an deux mil vingt-et-un le sept janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune, sous la Présidence de M. Jérôme HARAULT, le Maire.

Étaient présents : Mmes BESLAND, DASSÉ, HUBERT, GRIHARD, JARDIN, LOUYER, NEDJAAÏ, PLUMAIL, Mrs CHAUVET, COLLIN, GOUPIL, HÉDIN, CAHU, HARAULT

Étaient absents/excusés : M GOUPIL, Mme JEULAND

Secrétaire de séance : Mme Françoise GRIHARD

Procès-verbal de la séance du 03/12/2020 :

Après délibération, avec une abstention, le procès-verbal du compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1) Reste à réaliser 2020 du budget de la commune et du budget de l'assainissement collectif :

Commune :

Imputations	Montant	
2051	2 400,00€	Logiciel SEGILOG
21318 opérations 126	10 000,00€	Bâtiments communaux : installation de volets à la Mairie
21312	1 500,00€	Bâtiments scolaires : installation de bureaux
21318 opérations 153	126 000,00€	Travaux rue de la mairie

Assainissement collectif :

2315	4 000,00€	Broyeur
-------------	------------------	----------------

Après délibération, le conseil municipal, avec deux abstentions approuve ces écritures comptables.

2) Restauration scolaire :

Le collège des Garettes de Villaines-la-Juhel régi par le Conseil Départemental a été retenu pour fournir les repas de la cantine scolaire.

Les tarifs de la restauration scolaire qui pourraient être appliqués sont les suivants :

Adulte	4,29€
Maternelle	3,59€
Élémentaire	3,89€

Monsieur le Maire propose que la réception des repas au collège de Villaines-la-Juhel soit effectuée par Madame Anne Lambert et les frais kilométriques lui soient remboursés selon les barèmes en vigueur.

Après délibération, avec une abstention, le changement de prestataire pour la restauration scolaire est adopté.

3) Mise en place d'un quotient familial pour la cantine et la garderie

Monsieur le Maire propose aux élus de mettre en place la facturation de la cantine et de la garderie en appliquant un quotient familial.

Après débat, les élus proposent d'effectuer un sondage auprès des parents d'élèves afin de connaître leur position sur la mise en place d'un quotient familial.

Ce point sera remis à l'ordre du jour ultérieurement.

4) Tarifs concessions cimetière communal:

Les tarifs des concessions pour le cimetière sont modifiés comme suit :

Pour une concession de 50 ans	80,00€
Pour une concession de 30 ans	50,00€
Pour une concession de 15 ans	25,00€
Pour une concession d'un enfant inhumé au sein du carré des enfants appelé « carré des anges »	Gratuité jusqu'à l'âge de 5 ans

Après délibération, la modification des tarifs des concessions du cimetière est adoptée à l'unanimité.

5) Règlement intérieur du bulletin municipal :

Le tarif de la publication d'une annonce commerciale dans le bulletin municipal est fixé à **1 euro**.

6) Demande de l'UDAF

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant des services de l'UDAF concernant la situation d'une personne sous curatelle renforcée qui avait réservé une chambre au logement des jeunes travailleurs mais qui en revanche ne l'avait jamais utilisée ni honoré les loyers.

Après délibération, à l'unanimité, les élus décident d'annuler la dette d'un montant de 1 106.88 euros correspondant aux loyers de novembre 2019 à mai 2020.

7) Travaux en cours

Du fait de la vétusté du pavillon du 7 rue des Cerisiers, il est décidé de ne pas louer ce logement avant sa remise en état.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'effectuer des travaux pour la remise en état du pavillon au 7 rue des Cerisiers.

8) Commissions et réunions

Commission finances : Lors de cette réunion, les projets suivants ont été proposés pour l'année 2021 et 2022.

- Installation d'une aire d'accueil au terrain de foot
- Installation d'étagères pour l'atelier technique
- Achat d'un congélateur pour le stockage des animaux morts
- Suppression du préau de l'ancienne mairie
- Achat d'une débroussailleuse sur batterie
- Installation de placards et de bureaux pour l'école ; achat de manuels scolaires, peinture cycle 2.
- Gravillonnage chemin de la Censeraie et de la Petite Rousselière
- Formation des élus
- Plaques numérotées suite à l'installation de la fibre optique

- STPO Rue de la Mairie
- Installation d'une fontaine au parc de la mairie
- Installation de panneaux voltaïques à la salle polyvalente et au gymnase
- Voie douce centre équestre
- Aménagement d'un terrain voie verte
- Création d'un espace jeunes
- Rachat des locaux du Crédit Mutuel afin d'y installer un cabinet d'infirmier
- Choix d'un centre de loisirs (Grazay - Jublains) ou Marcillé-la-Ville.
- Plantation d'arbres sur la commune
- Captage
- Aménagement des pavillons locatifs
- Aménagement du cimetière
- Sécurisation de la route de Jublains
- Sécurisation des trottoirs de la route de Villaines-la-Juhel
- Aménagement de trottoirs à la résidence de la Source
- Installation d'une connexion internet à la salle polyvalente
- Création d'une ligne budgétaire pour le CCAS
- Remise en état des toilettes publiques
- Achat de mobilier sportif

Une réunion de la commission des finances est prévue le jeudi 09 février 2021 à 19h00 afin de retenir et chiffrer les différents projets envisagés pour les inscrire au budget de la commune sur l'exercice 2021.

➤ **Mayenne communauté :**

Une présentation budgétaire échelonnée sur six ans a été établie par Mayenne communauté lors de bureau du 05 janvier et le jeudi 14 janvier 2021 une présentation sera faite par Territoire d'Énergie Mayenne sur les aides aux communes.

Groupe de travail :

Olivier HEDIN rejoint le groupe de travail sur la culture.

Olivier HEDIN et Jean-Louis COLLIN rejoignent le groupe de travail sur l'habitat.

9) Questions diverses :

Reprise concessions cimetière
Photos des concessions à reprendre.

Thierry POISSON, fontainier intervenant au sein de la commune, a quitté ses fonctions le 31 décembre 2020.

Prochain conseil municipal :

☞ Jeudi 11 février 2021 à 20 heures

Séance levée à 22h25